



CONSEIL MUNICIPAL
Ce 25 novembre 2020

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet tenue au Centre des Loisirs de la ville de Duparquet, ce mercredi 25 novembre 2020 à 19h00.

Présents :	M. Jacques Ricard	Maire suppléant Et Conseiller no.5
	M. Denis Blais	Conseiller no.1
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absent :	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2

Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait. L'assistance accepte que la réunion soit enregistrée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.312-2020

Sur proposition la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec une petite modification à l'ordre du jour, c'est-à-dire inverser les points 3 et 4.



VILLE DE DUPARQUET

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
Mercredi 25 novembre 2020**

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION DU SUJET : IDÉE GROUPE DION**
- 4. PRÉSENTATION DE CHACUN**
- 5. PAROLE AUX ADMINISTRATEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**
- 6. PAROLE AUX CONSEILLERS DE LA VILLE DE DUPARQUET**
- 7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

4. PRÉSENTATIONS DE CHACUN

De la Chambre de Commerce sont présents :

M. Daniel Nolet, président;
M. Léandre Lambert, vice-président;
Mme Guylaine Morissette, administratrice;
M. Réjean Gravel, administrateur;
M. René Picard, administrateur;
M. Serge Côté, administrateur;
M. Ghislain Côté administrateur;
Mme Lyse Dufresne, directrice générale et secrétaire-trésorière;
M. Richard Beaudoin, membre;
M. Michel Hein, membre;
M. Michel Dufresne membre;
M. Gaétan Talbot, membre.

3. PRÉSENTATION DU SUJET : IDÉE GROUPE DION

Présentation de l'historique du projet :

Jeudi le 29 novembre, l'arpenteur-géomètre M. Jean-Yves De Blois communique avec la ville. C'est à ce moment que la ville apprend que M. De Blois travaille sur un projet préliminaire de nouveau cadastre afin de diviser le terrain de La Pourvoirie des Îles en deux terrains.

La ville lui apprend que le terrain ne peut se diviser sans l'approbation du conseil de ville.

Ce même après-midi, nous avons reçu l'appel téléphonique de M. Jean Dion, nouveau propriétaire de la Pourvoirie des Îles et lui avons expliqué les démarches nécessaires à la division de son terrain. On précise toutefois à M. Dion qu'il y aura des pertes pour les citoyens de Duparquet telles que :

- la perte des droits commerciaux ;
- la perte des motels et d'un service de restauration annuelle;
- la perte d'actifs pour la ville et ses citoyens,
- la régression des services offerts aux citoyens et aux touristes.

M. Jean Dion a été sensible à nos inquiétudes et quelques jours plus tard, il nous revient avec un tout autre projet qui cette fois contribuerait à relancer l'économie de la ville et consoliderait les acquis. Ils a donc demandé à la ville d'organiser une rencontre avec les administrateurs de La Chambre de Commerce pour la présentation de son projet d'achat en partie ou en totalité du Camping Bon Vent.

Le lendemain de cette rencontre, les administrateurs de La Chambre de Commerce avisent la ville par voie téléphonique qu'ils refusent à l'unanimité la proposition du propriétaire de la Pourvoirie des Îles.

Puisque les conseillers de la ville n'ont pu être présents à cette rencontre et parce que le développement de la ville fait partie de leurs mandats, les conseillers demandent au maire suppléant, M. Jacques Ricard, d'organiser une rencontre d'échange avec les administrateurs de La Chambre de Commerce afin de connaître leurs points de vue et leurs motivations qui ont mené au refus du projet.

5. PAROLE AUX ADMINISTRATEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les points contres sont :

Nuire au club de golf

Augmentation des tarifs de location terrain

Ca va bien au camping depuis 2 ans

Beaucoup de travail investi de la part des administrateurs

Les administrateurs de la Chambre des Commerces réitèrent leur refus de vendre le Camping Bon Vent. (à main levée)

6. PAROLE AUX CONSEILLERS DE LA VILLE DE DUPARQUET

Unanimement, les conseillers sont favorables à tout projet qui profitera à l'ensemble de la communauté et à son développement ;

Rés.313-2020 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondée par le conseiller M. Denis Blais, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h26.